TEMPS DE TRAVAIL

L'offre d'accompagnement du CIG Petite Couronne

Atelier temps de travail

OBJECTIF

→ Partager entre directrice ou directeur des ressources humaines, responsables de service RH, responsables de service opérationnels et chargés de mission temps de travail, les enjeux, la méthodologie et des outils de mise en place sur une thématique spécifique liée à l'organisation du temps de travail.

THÉMATIQUES PROPOSÉES

→ Annualisation.
→ Sujétions particulières.

CONTENU DE L'INTERVENTION

De manière adaptée à la thématique abordée, le CIG propose une démarche comprenant les points suivants :

→ Présentation du cadre règlementaire.
→ Rappel méthodologique.
→ Présentation de retour d'expériences de collectivités.
→ Proposition et expérimentation d'outil(s).
→ Identification des freins et leviers pour la mise en œuvre.
→ Temps dédiés aux échanges, questions et partage d'expériences entre les participants.

MÉTHODE

→ Présentation descendante d'informations et d'éléments de cadrage.
→ Echanges d'expériences formalisés et informels.
→ Atelier de réflexion et de propositions.
→ Atelier de mise en pratique d'outils.

DURÉE

→ 1 journée par thématique.

TARIF

→ Accès gratuit sur inscription pour les collectivités affiliées et nombre de places limité.
→ Possibilité d'animer un atelier à destination des directions opérationnelles au sein d'une collectivité sur la base d'un tarif de 400 € la demi-journée.

Accompagnement sur mesure

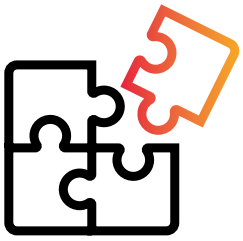

OBJECTIF

→ Clarifier les cycles de travail dans une perspective d'optimisation et d'harmonisation du temps de travail, dans le respect du cadre réglementaire.

CONTENU DE L'INTERVENTION

Le CIG propose une démarche en différentes étapes modulables selon les besoins de la collectivité. L'accompagnement peut concerner l'ensemble de la collectivité ou un service particulier ou encore une thématique spécifique au « temps de travail » (annualisation, horaires de travail…).

→ Diagnostic de l'organisation du temps de travail et analyse de la conformité à la réglementation.

→ Mise à disposition d'outils ad hoc sur le temps de travail (guide temps de travail, planning automatisé).

→ Sessions de sensibilisation sur le temps de travail (encadrement, service cibles).

→ Identification de pistes et leviers d'action et proposition de scenarii (augmentation de la durée hebdomadaire, annualisation des temps sur certaines activités…).

→ Aide à la décision sur les choix stratégiques à opérer.

MÉTHODE

Le CIG Petite couronne accompagne ou anime une méthodologie basée sur la participation des agents. Il représente un appui et un conseil pour le pilote du projet et contribue aux instances de pilotage.

Cette intervention se fait sur proposition méthodologique détaillée du CIG Petite Couronne à partir d'un cahier des charges.

Il peut s'appuyer sur les différentes ressources et méthodes suivantes :

→ Consultation des sources documentaires existantes (délibérations, règlements, guides, bilan social, lignes directrices de gestion…).

→ Conduite d'entretiens, élaboration et exploitation de questionnaire.

→ Animation de groupes de travail par directions et/ou par thématiques.

TARIF

→ Montant variable selon proposition sur mesure du CIG, validée par la collectivité, sur la base d'un tarif journalier de 800 €/jour.

Étude de faisabilité sur un projet de semaine de 4 jours

OBJECTIF

→ Accompagner et alimenter la réflexion de la direction générale de la collectivité sur l'opportunité de mettre en place une organisation du travail sur une semaine de 4 jours.

CONTENU DE L'INTERVENTION

→ Aide à l'identification des cycles et services potentiellement concernés.
→ Proposition de scenarii sur 4 jours avec impact sur l'organisation du travail et respect du cadre réglementaire.
→ Analyse des freins/leviers issus des groupes de travail et des apports du CIG Petite Couronne (veille documentaire).
→ Information sur le cadre réglementaire.

MÉTHODE

→ Entretien avec la direction générale.
→ Consultation des plannings et règlements des services concernés.
→ 3 entretiens et/ou groupes de travail auprès de différents acteurs de la collectivité (agents, encadrants, représentants du personnel, direction générale).

TARIF

→ Forfait de 4 à 6 jours selon la taille de la collectivité (soit entre 3 200 € et 4 800 €).

Contact

Solenne Lépingle, directrice de l'emploi territorial
Tél. 01 56 96 81 30///s.lepingle@cig929394.fr